



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 015 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 30 janvier 2008

—
Président

M. James Rajotte

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mercredi 30 janvier 2008

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)): La séance est ouverte. Mesdames et messieurs, bienvenue à cette 15^e séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons l'étude de l'impact de l'appréciation du dollar canadien sur l'économie du pays.

Nous recevons aujourd'hui deux groupes de témoins, pour une heure chaque. Le premier se compose d'invités très spéciaux, des représentants de la Banque du Canada. Premièrement, nous entendrons M. Paul Jenkins, premier sous-gouverneur, puis M. John Murray, sous-gouverneur.

Bienvenue à vous, messieurs. Vous disposez de dix minutes maximum pour votre déclaration liminaire. Ensuite, nous procéderons directement à un ou deux tours de questions de la part des membres.

Monsieur Jenkins, je crois que vous allez commencer.

M. Paul Jenkins (premier sous-gouverneur, Banque du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous sommes heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Nous espérons pouvoir aider votre comité à examiner les répercussions des mouvements du taux de change sur l'économie canadienne. Comme vous l'avez indiqué, je suis accompagné de John Murray, qui a été récemment nommé sous-gouverneur et membre du Conseil de direction de la Banque.

Afin de situer le contexte, j'aimerais tout d'abord passer en revue brièvement le cadre à l'intérieur duquel nous conduisons la politique monétaire du Canada. La Loi sur la Banque du Canada nous charge d'atténuer autant que possible par l'action monétaire les fluctuations du niveau général de la production, des échanges, des prix et de l'emploi, et de façon générale de favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

Au fil des ans, nous avons appris que le meilleur moyen qui s'offre à nous pour nous acquitter de ce mandat consiste à garder l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Plus précisément, cela signifie que nous cherchons à maintenir le taux d'inflation annuel, mesuré par l'indice des prix à la consommation, à 2 p. 100. Pour maîtriser l'inflation, nous veillons à ce que l'offre et la demande globales au sein de l'économie restent en équilibre. En maintenant l'inflation à un niveau bas et stable, notre politique monétaire contribue à faire tourner l'économie à son plein potentiel et favorise une plus grande stabilité de la production.

Permettez-moi de souligner également qu'une économie stable tournant à plein régime présente en sus l'avantage crucial de faciliter l'adaptation à l'évolution de la conjoncture.

Qu'est-ce que tout cela a à voir avec le taux de change? Eh bien, le taux de change du dollar canadien est l'un des éléments clés de notre

cadre de politique monétaire. Sans un taux de change flottant, il nous serait impossible de mener une politique monétaire indépendante et adaptée à la situation de notre pays. Cela signifie que nous n'avons pas de cible en ce qui concerne le cours du dollar canadien, mais le taux de change représente néanmoins un pris relatif important au sein de notre économie et nous surveillons de très près son évolution.

Les mouvements de la monnaie influent sur le niveau des importations et des exportations, ce qui peut aider à équilibrer l'offre et la demande globales et avoir une incidence directe sur les niveaux des prix dans l'économie. De plus, les variations du taux de change sont un signal, en quelque sorte, qu'il convient de déplacer des ressources vers les secteurs où la demande est la plus élevée. Notre taux de change flottant facilite ce processus.

Cela dit, nous sommes conscients que les ajustements en question peuvent s'avérer difficiles pour certains secteurs et certaines régions du pays, comme on a déjà pu le constater.

[Français]

Lorsque le cours du dollar canadien monte ou descend, nous tentons de déterminer dans quelle mesure ce mouvement est attribuable à l'évolution de la demande mondiale de biens et de services canadiens, et dans quelle mesure il dépend d'autres facteurs. Il est important que nous comprenions les causes de ces mouvements, parce que les implications pour l'économie et les mesures appropriées de politique monétaire varient selon ces causes. Nous devons donc en tenir compte dans les évaluations que nous faisons d'autres données, et orienter la politique monétaire de telle sorte qu'elle aide à maintenir la demande et l'offre globales en équilibre, et l'inflation au taux cible.

Le taux de change peut aussi être très volatil, comme nous avons pu le constater récemment. Cela a parfois amené certaines personnes à demander, par exemple, que le dollar canadien soit arrimé au dollar américain. Ce serait là une erreur. Certes, les États-Unis sont notre plus proche voisin et, de loin, notre principal partenaire commercial, mais les structures de nos économies sont très différentes. C'est pourquoi nous devons souvent recourir à des politiques et à des ajustements différents en réaction aux chocs. Le taux de change flottant du Canada contribue au processus d'ajustement en jouant un rôle d'amortisseur.

[Traduction]

Monsieur le président, les ajustements sont inévitables. La question est donc de savoir comment s'adapter le mieux possible aux forces économiques changeantes à l'échelle nationale et internationale. Avec un taux de change fixe, les ajustements seraient nécessairement opérés par des variations de la production globale et de l'ensemble des salaires et des prix. Or, l'expérience passée montre que ces ajustements sont plus longs et plus difficiles quand le taux de change nominal ne peut fluctuer. Mais, là encore, je souligne que cela ne signifie pas que la Banque du Canada soit indifférente aux mouvements du taux de change.

Permettez-moi de conclure par quelques observations sur notre plus récente mise à jour du Rapport sur la politique monétaire publié la semaine dernière. Je crois que des copies en ont été remises aux membres du comité. Nous y indiquons que l'économie canadienne continue de fonctionner au-dessus de sa capacité de production, malgré un ralentissement de son rythme de croissance au quatrième trimestre de 2007. La Banque prévoit que le taux de croissance de l'économie canadienne en 2008 sera inférieur à celui projeté en octobre: il se situera en moyenne à un peu plus de 1 p. 100 au premier semestre et à un peu plus de 2 p. 100 au second. Selon nos projections, le taux d'expansion annuel moyen s'établira à 1,8 p. 100 en 2008 et à 2,8 p. 100 en 2009. Tant l'inflation mesurée par l'indice de référence que celle mesurée par l'IPC global devrait glisser sous les 1,5 p. 100 d'ici le milieu de l'année avant de revenir à la cible de 2 p. 100 vers la fin de 2009.

Le 4 décembre et le 22 janvier, la Banque a abaissé son taux cible du financement à un jour d'un quart de point, le ramenant à 4 p. 100. Nous avons également dit dans notre rapport, conformément à nos prévisions, qu'un nouveau stimulant monétaire sera probablement nécessaire à court terme afin de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande globales et retrouver le niveau cible d'inflation à moyen terme.

Sur ce, monsieur le président, John et moi nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Merci.

• (1540)

Le président: Merci beaucoup de cette déclaration, monsieur Jenkins.

Le premier tour sera de six minutes. Nous allons commencer avec M. Simard.

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

L'inconvénient d'être le premier est que l'on n'a pas l'avantage d'entendre les commentaires de tous les autres, et cet exposé a été très court.

J'ai cependant quelques questions. L'une porte sur les différents secteurs et les délais d'adaptation, par exemple, du secteur manufacturier et du secteur des services. Les fabricants se lamentent depuis un moment mais nous réalisons aussi qu'ils ont vécu une période économique très favorable au cours des 10 ou 12 dernières années. Ils ne se sont pas nécessairement préparés à l'éventualité d'une appréciation du dollar. Pouvez-vous me dire, et c'est peut-être là une opinion que je vous demande, où nous en sommes sur le plan de l'adaptation? Sommes-nous à mi-chemin? Est-ce que nos entreprises s'adaptent? Est-ce qu'elles ne prennent pas la situation suffisamment au sérieux, ou bien sont-elles en voie de s'adapter pleinement à un dollar parvenu à la parité?

M. Paul Jenkins: C'est une très bonne question. Veuillez m'excuser car je sais que je ne dispose pas de beaucoup de temps, mais vous avez soulevé là un enjeu réellement très important.

Permettez-moi de commencer par dire, tout d'abord, que l'ajustement déjà réalisé par l'économie canadienne est beaucoup plus ample que ce que l'on aurait pu escompter si l'on se fie à l'histoire. Si vous remontez aux années 70 et 80, par exemple, nous n'y avons pas très bien su nous adapter à l'évolution des conditions. Mais si nous regardons ce qui s'est passé plus récemment dans l'économie canadienne, nous sommes plutôt satisfaits de l'ajustement opéré. Cela ne veut pas dire que l'adaptation n'a pas été difficile, mais elle a eu lieu. En tout cas, les données que recueillent nos

bureaux régionaux — nous produisons quatre fois par an ce que nous appelons une enquête sur les perspectives des entreprises aux fins de laquelle nous allons voir les sociétés pour leur demander comment elles se portent — indiquent que la situation est encourageante. Puis-je dire que nous sommes à mi-chemin de la route ou bien au trois quarts? C'est plus difficile à déterminer, mais tout indique que l'adaptation est en cours, aussi difficile qu'elle puisse être dans certains secteurs.

Je pense que cela met en évidence un problème plus large que vous avez évoqué, à savoir l'importance d'accroître la flexibilité de l'économie canadienne. En ce qui concerne les types de chocs que nous avons connus — vous avez parlé des 10 à 15 dernières années — si vous remontez en arrière et recensez les chocs que nous avons subis, en remontant jusqu'aux crises en Asie et en Amérique latine et les problèmes d'endettement de la Russie, l'éclatement de la bulle informatique, le SRAS et, plus récemment, l'émergence de pays comme la Chine et l'Inde — ces deux pays à eux seuls représentent 40 p. 100 de la population mondiale — ce genre de chose va se reproduire. Nous devons continuer à travailler très fort pour accroître la flexibilité afin de pouvoir nous adapter de la façon la plus rapide et la moins douloureuse possible.

L'hon. Raymond Simard: Je suis surpris d'apprendre que vous consultez les entreprises pour voir où elles en sont. Je ne pensais pas que vous utilisiez ce genre d'outil.

Une question est de savoir quels outils vous employez avant de prendre vos décisions sur les taux d'intérêt. Manifestement, celui-là en est un.

J'aimerais également aborder la crise du crédit hypothécaire à risque aux États-Unis, toujours pour savoir à quel stade de son déroulement nous en sommes, à votre avis. Certaines des plus grosses banques du monde ont dû radier des créances substantielles. Là encore, sommes-nous à 50 p. 100 du cheminement de cette crise, ou bien à 75 p. 100? Je sais que c'est difficile à dire, mais il importe que nous le sachions. J'ai un portefeuille de placements et j'aimerais savoir si je devrais investir ou non.

M. Paul Jenkins: Étant une banque centrale, nous ne donnons pas de conseils personnels.

L'hon. Raymond Simard: Et jusqu'où êtes-vous prêts à réduire vos taux d'intérêt?

• (1545)

M. Paul Jenkins: Eh bien, c'est là une autre question difficile. Mais c'est encore une très bonne question. Il est difficile de dire à quel stade de ce processus nous en sommes. Permettez-moi de l'aborder selon un certain angle pour voir si cela vous éclaire. Je demanderai ensuite à John d'intervenir, car il passe beaucoup de temps à réfléchir à la conjoncture mondiale, et en particulier, bien entendu, la situation aux États-Unis.

De toute évidence, lorsque nous réfléchissons à la politique monétaire canadienne, nous devons payer grande attention à ce qui se passe à l'étranger, que ce soit aux États-Unis, en Chine ou en Inde. Dans le cas des États-Unis, comme je l'ai signalé dans mes remarques liminaires, ce pays reste notre principal partenaire commercial, mais la structure de nos économies diffère.

À l'évidence, la crise des hypothèses *sub-prime* entraîne des répercussions très directes sur l'économie canadienne. Elles sont dues, tout d'abord, au recul de la construction résidentielle, et par conséquent de la demande de bois d'oeuvre, de portes, de fenêtres. Cela vaut pour toute la liste des produits que nous exportons.

Lorsque nous formulons nos prévisions pour l'économie canadienne, lesquelles influencent directement notre prise de décisions, nous ne pouvons ignorer les États-Unis. Dans notre rapport sur la politique monétaire de la semaine dernière, dont vous avez copie, nous avons rajusté considérablement à la baisse les perspectives américaines. Nous chiffrons la croissance des États-Unis au premier semestre de cette année à seulement 0,5 p. 100 en rythme annuel. Nous prévoyons une reprise au deuxième semestre. En toile de fond nous avons un autre recul important de la construction résidentielle cette année aux États-Unis, et nous pensons que le fléchissement se poursuivra encore l'an prochain. Il reste donc pas mal de chemin à parcourir.

L'autre volet de la crise, bien entendu, c'est le volet financier et toutes les pertes potentielles, les radiations de créances correspondant à ces pertes et la recapitalisation des banques.

John, souhaitez-vous ajouter quelques mots?

Le président: Monsieur Murray, soyez très bref, si possible. Nous dépassons déjà le temps imparti.

M. Paul Jenkins: Veuillez m'excuser. Nous allons abréger nos réponses.

Le président: Très brièvement, monsieur Murray.

M. John Murray (sous-gouverneur, Banque du Canada): Je serai très bref.

Juste pour ajouter un mot à ce que Paul a dit, nous ne pensons pas que la situation dans le secteur résidentiel américain se normalisera avant les derniers mois de 2009. Mais cela ne signifie pas que nous n'envisageons pas que l'économie américaine puisse commencer à croître de nouveau en 2008, étant donné le dynamisme des autres secteurs. Les deux trimestres les plus difficiles, pensons-nous, seront les deux premiers de l'année, ensuite de quoi nous prévoyons une reprise de la croissance étant donné le dynamisme d'autres secteurs.

Le président: Merci, monsieur Simard.

Nous passons maintenant à Mme Brunelle.

[Français]

Mme Paule Brunelle (Trois-Rivières, BQ): Bonjour, messieurs. C'est un plaisir de vous rencontrer.

Au cours des derniers mois, on a beaucoup parlé de la valeur élevée du dollar, de ses fluctuations, évidemment, du prix élevé de l'énergie et des incidences que cela avait sur le secteur manufacturier.

Dans votre boule de cristal, prévoyez-vous encore de nombreuses pertes d'emplois dans le secteur manufacturier? Est-il vrai que le prix élevé de l'énergie dope le dollar, comme on l'a dit?

M. Paul Jenkins: De toute évidence, les prix des produits de l'énergie et des autres produits de base sont élevés à cause de la demande globale, particulièrement celle des pays émergents.

Dans notre Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire, on utilise les contrats à terme pour le prix de l'énergie, ce qui reflète les ententes du marché. Grosso modo, le prix de l'énergie dans les contrats à terme se situe à près de 90 \$ le baril, ce qui est assez élevé.

Comme je l'ai déjà dit, l'ajustement dans les différents secteurs n'est pas terminé. Selon moi, d'autres ajustements auront lieu dans le secteur manufacturier, ce qui indique qu'il y en aura aussi dans d'autres secteurs, particulièrement ceux où la demande est très élevée, comme les secteurs des ressources naturelles et de la construction domiciliaire. L'ajustement entre les différents secteurs se poursuivra donc.

• (1550)

Mme Paule Brunelle: Vous nous dites donc qu'il pourrait y avoir encore des pertes d'emplois. On ne le sait pas exactement.

Par ailleurs, dans votre présentation, vous avez dit que l'économie canadienne avait quand même un taux de croissance. On parle beaucoup de récession aux États-Unis.

D'après votre présentation, cela ne s'appliquera pas au Canada. Ai-je bien compris?

M. Paul Jenkins: Selon notre scénario de référence, il n'y a pas de récession américaine. Comme John l'a mentionné, pour le premier semestre de cette année, il y aura une période de croissance très lente, soit un taux annuel de croissance de près de 0,5 p. 100, mais pas une récession. Ce taux de croissance aura un effet sur l'économie canadienne.

Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, l'économie canadienne va connaître un taux de croissance au premier semestre, mais selon le scénario de référence, il n'y a pas de récession américaine.

Mme Paule Brunelle: Beaucoup de spécialistes avaient annoncé cette récession aux États-Unis. Est-ce dû aux dernières annonces du président Bush qui a tenté de rassurer l'économie?

M. Paul Jenkins: Il est difficile de faire des commentaires sur les politiques des autres pays. Selon notre scénario de référence, le rebondissement de l'économie américaine dans le deuxième semestre de cette année relève de la politique monétaire américaine. Il y a aussi des incitatifs fiscaux qui contribuent au rebondissement de l'économie américaine.

Mme Paule Brunelle: Me reste-t-il encore du temps?

Le président: Il vous reste deux minutes.

Mme Paule Brunelle: J'aimerais vous parler d'un autre sujet. Dans votre présentation, vous avez dit qu'à la suite de la fluctuation du dollar, les gens ont demandé d'arrimer le dollar canadien au dollar américain, mais que ce serait une erreur de le faire. Avez-vous déjà envisagé une monnaie unique? Il me semble que cela a été une réussite en Europe avec l'euro. Est-ce qu'une monnaie unique pour les Amériques, ou pour l'Amérique du Nord à tout le moins, est encore envisagée sérieusement?

M. Paul Jenkins: C'est un grand sujet. J'aimerais souligner que la structure de l'économie américaine est différente de celle de l'économie canadienne. Par exemple, un choc sur les prix des produits de base, les prix des ressources naturelles, représente un choc positif pour le Canada et une augmentation des termes de l'échange, mais pour l'économie américaine, c'est un choc négatif.

C'était la même chose après la crise asiatique: les effets sur les deux pays étaient différents. Il est donc important de pouvoir gérer notre économie en fonction des chocs, qui sont différents. Un taux de change fixe sur une monnaie unique signifie que la politique monétaire du Canada sera la même que la politique monétaire américaine. C'est un fait.

Le président: Merci.

M. Paul Jenkins: C'est le taux de change flottant qui nous permet de gérer l'économie canadienne en fonction de la situation intérieure.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Brunelle.

Nous allons maintenant passer à M. Stanton.

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins. Il est excellent d'entendre les prévisions économiques émanant de la plus haute instance, en quelque sorte. C'est très intéressant.

J'aimerais revenir sur un point particulier de votre déclaration liminaire. À la toute fin, vous avez dit que, vu les prévisions de la Banque, un nouveau stimulant monétaire sera probablement nécessaire à court terme. Pourriez-vous nous donner quelques exemples de ce que vous entendez par stimulant monétaire? Pouvez-vous donner quelques exemples de la forme que cela prendrait?

M. Paul Jenkins: Pour répondre simplement, cela signifierait de nouvelles réductions de notre taux d'intérêt directeur. Lorsque nous parlons de stimulant monétaire selon cette perspective, c'est de cela qu'il s'agit.

● (1555)

M. Bruce Stanton: Si vous deviez faire des projections, cela suppose que nos perspectives pour les mois à venir vont se dégrader quelque peu.

M. Paul Jenkins: Exactement. La projection que nous présentons, comme je l'ai indiqué, avec cette faiblesse au cours du premier semestre, nous a amenés à réduire notre taux directeur le 4 décembre et de nouveau le 22 janvier, et nous indiquons ici qu'il il sera probablement nécessaire d'apporter un autre stimulant monétaire, qui est l'expression que nous employons, mais nous parlons là de notre taux directeur.

M. Bruce Stanton: À l'automne dernier, le gouvernement du Canada a publié sa déclaration économique qui mettait en place, entre autres, des baisses d'impôt et qui allégeait plus ou moins le fardeau fiscal des Canadiens. Pourriez-vous nous parler des effets de ce genre de macropolitique fiscale sur des aspects tels que la monnaie et la résilience de l'économie canadienne, lorsqu'elle doit s'adapter à des facteurs qui souvent échappent à notre contrôle, tels que la valeur de notre monnaie par rapport au dollar américain.

M. Paul Jenkins: S'agissant de ce que j'appellerai la politique financière, pour la situer dans un contexte plus large, lorsque nous établissons nos projections pour l'économie canadienne nous intégrons ce que nous savons de la politique financière annoncée, soit par le gouvernement fédéral soit par les provinces. Nous devons intégrer ce facteur dans notre réflexion. Nous ne prononçons donc pas de jugement sur ce que devrait être précisément la politique financière. Notre rôle se situe surtout au niveau macroéconomique et nous intégrons cet élément dans les facteurs susceptibles d'influer sur l'économie canadienne. C'est en gros notre approche.

M. Bruce Stanton: Vous vous en tenez plus ou moins à ce qui a été annoncé.

M. Paul Jenkins: Exactement.

M. Bruce Stanton: Au cours des dernières séances, tant sur ce sujet que sur d'autres, comme vous pouvez l'imaginer, notre comité a prêté grande attention et suivi de près les problèmes causés par les pertes d'emplois, comme d'autres membres l'on mentionné. Nul en tout cas ne souhaite voir diminuer le nombre des emplois ici, au Canada. Bien que le taux national d'emploi soit à son plus bas depuis plusieurs décennies, on voit apparaître néanmoins certaines poches de chômage.

L'un de nos témoins nous a dit hier qu'il y a certes eu des disparitions d'emplois, par exemple dans des activités traditionnelles comme la fabrication, mais compensées par des créations d'emplois dans le secteur des services, et certains de ces nouveaux emplois sont

en fait mieux rémunérés et de plus haute qualité. Est-ce que ce type d'ajustement est la chose normale que nous pouvons escompter, étant donné la structure économique mondiale dans laquelle le Canada s'inscrit?

M. Paul Jenkins: Il est difficile de se prononcer sur le caractère « normal ».

Ce à quoi nous sommes confrontés ici, au Canada — et veuillez m'excuser d'employer un terme technique — c'est un série de chocs relatifs sur les prix. Le meilleur exemple en est la hausse des cours des produits de base. Le problème réel est de savoir comment s'adapter au mieux à ces chocs sur les prix relatifs, cette évolution de la réalité de l'économie mondiale que nous vivons.

Si vous remontez à la période de la crise asiatique en 1996-1997, l'économie mondiale était alors très faible. Les prix des produits de base étaient très bas et c'est le moment où notre monnaie a chuté. Nous avons enregistré à cette époque un déplacement majeur des ressources, avec notamment des gains d'emplois dans le secteur manufacturier. C'était une période où la production et l'emploi dans le secteur manufacturier ont cru très rapidement. C'est un peu une généralisation, mais ce que nous vivons aujourd'hui est le phénomène inverse. L'économie mondiale est très dynamique, les prix des produits de base sont élevés et notre dollar a grimpé par voie de conséquence. Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est un déplacement des ressources, y compris des emplois, vers le secteur des richesses naturelles, mais nous jouissons aussi d'une économie intérieure très forte — la construction, les services.

Votre remarque est tout à fait juste. Lorsqu'on regarde les chiffres agrégés d'emplois, nous connaissons depuis quelque temps des niveaux d'emplois très élevés, mais nous avons dû traverser cette période d'ajustement difficile. C'est pourquoi je soulignais tout à l'heure l'impératif absolu, à mon sens, que tous les gouvernements du pays continuent à agir collectivement et individuellement, selon le cas, pour mettre en place des politiques facilitant la flexibilité et l'adaptation. Les chocs de ce type ne vont pas disparaître, ils sont une réalité que nous devons accepter.

● (1600)

Le président: Merci, monsieur Stanton.

Nous allons passer à Mme Nash, s'il vous plaît.

Mme Peggy Nash (Parkdale—High Park, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos invités.

J'aimerais parler du niveau du dollar. Vous avez peut-être déjà couvert cela, mais j'aimerais une clarification. Est-ce que la Banque du Canada se fixe un objectif pour le dollar, un taux cible? Souhaitez-vous voir le dollar se situer à un taux particulier?

M. Paul Jenkins: Non. Nous avons un taux cible pour l'inflation, mais nous n'en n'avons pas pour le taux de change.

Mme Peggy Nash: Le ministre des Finances Flaherty a déclaré dans la presse d'aujourd'hui que la Banque du Canada a une fourchette cible de 95 cents à 98 cents pour le dollar et que cela reste l'objectif de la Banque du Canada et qu'il y souscrit. Qu'entendait-il par là, ou bien à quoi est due la confusion? Est-il tout simplement dans l'erreur?

M. Paul Jenkins: Je ne puis certainement pas commenter les propos attribués au ministre.

Ce que nous disons dans notre rapport sur la politique monétaire, c'est que lorsqu'on considère tous les facteurs qui influent sur l'économie canadienne, un taux de change tournant autour de 98 cents n'est pas aberrant, à notre sens, vu les facteurs fondamentaux à l'oeuvre. Et de fait, lorsque nous avons dressé notre projection, qui couvre les années 2008 et 2009...

Mme Peggy Nash: Quel modèle employez-vous pour...?

M. Paul Jenkins: Nous devons formuler certaines hypothèses sur les prix clés, en quelque sorte, qui entrent dans cette projection. Comme je l'ai déjà indiqué, dans le cas de l'énergie, nous utilisons la courbe des contrats à terme, qui représentent l'opinion du marché à tout moment. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. En supposant qu'elle se réalise, nous estimons l'impact sur l'indice des prix à la consommation. De même, avec le dollar, nous formons une hypothèse de façon à pouvoir établir une projection cohérente, en quelque sorte. Dans cette mise à jour du Rapport sur la politique monétaire, qui représente une actualisation de notre projection, nous supposons un taux de change du dollar canadien à 98 cents.

Je ne puis réellement rien vous dire de plus.

Mme Peggy Nash: D'accord, c'est donc peut-être de là qu'il a retiré cette impression.

Lorsque vous effectuez cette projection... Je veux simplement savoir pour quelle raison vous prévoyez un niveau si élevé pour le dollar. On nous a dit que c'est dû à l'économie américaine et à la chute du dollar américain, mais je remarque que le dollar canadien semble avoir grimpé relativement plus vite par rapport aux autres monnaies que par rapport au dollar US.

Cet impact supplémentaire sur le Canada est-il donc dû strictement au secteur pétrolier et gazier et aux prix des produits de base?

M. Paul Jenkins: En fait, le dollar canadien n'est pas la seule monnaie dont le cours a augmenté. Nous avons même ici quelques graphiques que mes collègues pourraient peut-être distribuer.

Mme Peggy Nash: D'autres monnaies ont connu la même hausse que le dollar canadien?

M. Paul Jenkins: Absolument. Le dollar australien, l'euro — toutes ces monnaies ont augmenté par rapport au dollar américain plus ou moins en parallèle avec le dollar canadien. Il y a quelques variations, mais dans l'ensemble, vous pourrez constater cela dans ce graphique. John pourra vous en parler plus tard.

Je sais que le temps nous est compté, monsieur le président, mais je pense que c'est un point important, et peut-être me permettez-vous de dire encore quelques mots à ce sujet.

Comme je l'ai fait valoir, nous avons connu une période très prolongée de très forte croissance économique à l'échelle mondiale. Nous avons eu cinq années de croissance mondiale supérieure à 5 p. 100, ce qui est presque sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela s'est accompagné par cet accroissement des prix des produits de base. Si vous considérez les mouvements de notre taux de change, et sans pouvoir être trop précis, un mouvement ascendant pour atteindre une fourchette située entre 90 cents et la parité n'est pas surprenant étant donné l'amélioration de nos termes de l'échange, ou de l'accroissement des prix des produits de base plus généralement. Mais il y a une large bande de variabilité autour de cela.

Nous prêtons une grande attention au taux de change à la lumière de ce que nous pensons être un niveau rationnel. Nous réfléchissons très soigneusement aux conséquences du taux de change et de ses fluctuations sur l'économie canadienne.

Pour en revenir à ce que vous disiez, il représente un prix très important pour l'économie canadienne. Nous y prêtons une grande attention, particulièrement s'il devait sortir de la fourchette qui nous paraît justifiée par ces relations historiques. Une telle aberration serait clairement un facteur dans notre réflexion stratégique.

• (1605)

Mme Peggy Nash: Me reste-t-il encore du temps, monsieur le président?

M. Paul Jenkins: Veuillez m'excuser, monsieur le président. Toutes ces réponses sont longues.

Le président: Il vous reste environ 40 secondes.

Mme Peggy Nash: Pour clore ce sujet, pourriez-vous nous parler un peu de l'effet des prix des produits de base? C'est sûrement l'un des facteurs clés. Vous l'avez mentionné La crainte est que si les produits de base sont un facteur clé de la hausse du dollar, quelle est la relation entre cet effet et les autres secteurs de l'économie, comme le tourisme, la fabrication, ou d'autres aspects? Pourriez-vous simplement dire quelques mots à ce sujet?

M. Paul Jenkins: C'est une histoire complexe et si j'essaie de schématiser... Au Canada, nous avons assisté à cette grosse amélioration de ce que nous appelons nos termes de l'échange. C'est dû au fait que les produits que nous exportons sont vendus à un prix plus élevé, et cela a apporté beaucoup de revenus à l'économie canadienne. C'est pourquoi, en partie, notre économie interne se porte si bien: c'est parce que la vente de ces produits sur le marché international a apporté beaucoup de revenus au Canada. On voit donc que cette augmentation de revenus engendrée par l'amélioration de nos termes de l'échange produit des effets dans toute l'économie.

Le mouvement du taux de change reflète ces augmentations des prix des produits que nous vendons à l'étranger, tout comme nous avons vu l'effet inverse lors de la crise asiatique.

Excusez-moi de nouveau.

Le président: Merci.

Nous allons passer à M. Eyking.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos invités d'être venus aujourd'hui. C'est un bon moment pour parler de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Vous avez fait état des mouvements de capitaux dans le monde et du fait qu'ils se déplacent plus rapidement que jamais entre pays et institutions financières. J'ai lu récemment un article dans *The Economist* qui parlait de suivre l'argent, de la provenance de tout cet argent. Il disait qu'en l'espace d'une seule minute l'argent épargné par un paysan chinois pouvait être prêté à quelqu'un pour acheter un café chez Starbucks. C'est peut-être la toute première fois dans le monde que des pauvres prêtent de l'argent aux riches. Mais quoi qu'il en soit, lorsqu'on suit l'argent et que l'on sait que près d'un billion de dollars ont été perdus aux États-Unis, il y a bien quelqu'un qui essuie cette perte. Quiconque leur a prêté un dollar perd un dollar. Cet épargnant ou quelqu'un qui prête un dollar va perdre un dollar.

Lorsqu'on se demande comment le Canada va sortir de tout ce scénario, une fois que le carrousel va s'arrêter, avez-vous des projections ou des estimations grossières du montant de la facture que les Canadiens — les épargnants ou contribuables canadiens — risquent de devoir payer en fin de compte?

M. Paul Jenkins: Je vais demander à John de traiter de cela, car il y a là une réelle dimension planétaire, mais je dirais simplement en guise d'introduction que le Canada affiche de nouveau un excédent de sa balance des paiements courants, toujours grâce aux prix élevés des produits que nous vendons. Donc, globalement, nous sommes un épargnant net de ce point de vue. Je pense que l'une des leçons que nous avons apprises au cours des années 70 et 80 est l'importance de rester très prudent sur le plan des dettes que nous contractons à l'échelle nationale, quel que soit le secteur.

John, souhaitez-vous dire un mot sur la dimension planétaire de ces flux?

M. John Murray: Certes. Je serai très bref.

Il circule énormément d'argent à travers l'économie mondiale, bien entendu, et en ce moment, malheureusement, il se trouve que nous traversons une période très difficile. Il s'est produit quelques pertes, mais je ne voudrais pas donner l'impression que tout le monde perd de l'argent et que nécessairement le contribuable ou les pouvoirs publics vont devoir ramasser les pots cassés.

Pour placer les choses en contexte, nous partons d'une position très solide. Nos banques sont très bien capitalisées. Nos entreprises sont en général très profitables, bien qu'il y ait évidemment des différences sectorielles. Et les ménages, particulièrement au Canada, se portent bien. Évidemment, la situation du logement chez nous et les prix des logements diffèrent considérablement de ce qu'ils sont aux États-Unis.

Les cours des actions, bien que récemment en baisse, sont restés stables d'une année sur l'autre et, si vous regardez les cinq dernières années — il se trouve que j'ai ces chiffres en tête — les actions canadiennes ont gagné 80 p. 100. Il y a donc une richesse nette sur laquelle on peut tirer et un point de départ relativement solide.

Je ne sais pas si cela répond au moins en partie à votre question.

•(1610)

L'hon. Mark Eyking: Même si nous nous portons bien, nous allons quand même perdre. Je sais que nous sommes en meilleure situation, mais si vous êtes un ménage, et si vous avez 50 000 \$ d'économie et quelques actions de la Banque de Montréal ou d'autres, et si vous êtes un contribuable canadien, d'une façon ou d'une autre vous allez perdre de l'argent s'il traverse la frontière pour renflouer les Américains. Voilà ma question. Combien, en gros, va sortir des poches des Canadiens? Nous sommes peut-être moins endettés et mieux portants, mais la question n'est pas là. La question est de savoir combien cela va coûter au public canadien? Pouvez-vous donner une estimation approximative?

M. John Murray: Je ne suis pas sûr de bien saisir la question et j'hésite donc à y répondre, mais il vaut peut-être la peine de souligner qu'il existe des moments difficiles et aussi des périodes très positives, et il s'agit donc de diversifier pour s'en sortir. L'un des avantages de tout l'investissement à l'étranger effectué est une meilleure diversification. Il y a toujours quelques pertes et quelques gains, mais en moyenne nous savons d'expérience que nous finissons gagnants.

M. Paul Jenkins: L'autre point, peut-être, très rapidement, est que lorsque l'on regarde les bilans...

Le président: Pardon. M. McTeague aimerait poser une courte question.

M. Paul Jenkins: Oui. Désolé.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): C'est juste une courte question. Les banques ont été fortement

exposées au problème du papier commercial adossé à des actifs qui a surgi au sud de la frontière. Votre banque est intervenue, de concert avec d'autres banques internationales, pour les renflouer ou les aider et injecter des liquidités dans le marché. Manifestement, il y a des répercussions au-delà du consommateur, sur le plan du volume de crédit réellement disponible, ce qui peut toucher ou non les consommateurs. Mais je pense que le véritable problème pour nous tous ici est de savoir si la disparité entre le taux de la Federal Reserve américaine et notre taux directeur actuel va pousser à la hausse le dollar canadien, ce qui aura un effet néfaste sur la fabrication, entre autres.

M. Paul Jenkins: Je vais répéter ce que j'ai déjà dit. Premièrement, aux fins de notre projection actualisée pour l'économie canadienne, nous avons intégré une baisse conséquente du taux directeur de la Federal Reserve, même supérieur à ce qui a été annoncé le matin du 22 janvier, le jour même où nous faisons notre propre annonce. Dans notre scénario de référence, nous avons intégré une détente monétaire assez considérable de la part de la Federal Reserve, estimant que ce serait un ingrédient important d'une reprise de l'économie américaine, dont nous prévoyons qu'elle commencera dans la deuxième moitié de l'année en 2009.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, dans notre scénario de référence, nous avons postulé un niveau de 98 cents pour le dollar canadien. Encore une fois, les relations ici ne sont pas très précises, mais si le dollar canadien devait sortir de la bande justifiée par les relations historiques et se maintenait à des niveaux plus élevés, nous devrions évidemment tenir compte de l'impact sur l'économie canadienne, du point de vue de la production et de l'inflation.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais parler très vite, car je dispose de peu de temps.

Je voudrais rappeler les notions économiques de base. Jadis, les Britanniques avaient l'argent sterling, puis nous avons eu l'or, puis nous avons abandonné l'étalon or; je crois que nous avons abandonné l'or dans les années 70. J'ai lu que la politique monétaire a vu le jour en 1991. Expliquez-moi cela en langage de profane. Nous disons que notre dollar vaut un dollar. Les Chinois prennent ce dollar et disent, en déterminant ce qu'ils peuvent acheter avec, combien vaut cette monnaie. Est-ce ainsi que cela se passe? D'où provient cette fluctuation? Et lorsque vous modifiez le taux — celui de l'argent circulant entre les banques — est-ce comme créer de la nouvelle monnaie?

Dans le temps, lorsqu'il y avait inflation, c'était parce que l'État imprimait de l'argent. Je comprends d'où provient l'inflation, mais je ne comprends tout simplement pas d'où provient le nouvel argent, et cela m'amène à ma question suivante.

Je vais vous dire pourquoi je pose cette question. C'est effrayant. Plus je vous écoute et plus je suis perdu. Ce n'est pas de votre faute. Je pense que vous êtes des gens brillants et que vous faites un excellent travail, mais il y a simplement que toute cette politique est tellement complexe alors qu'elle était jadis très simple. M. Eying parlait du secteur du logement aux États-Unis, qui détermine la richesse du pays, ce qui influe sur la valeur du dollar. Tout d'un coup, on se rend compte que les maisons ne valent plus 200 000 \$, elles valent 150 000 \$, et cela change...

Est-ce que la même chose vaut pour une société comme Yahoo, qui réellement ne possède pas de biens? Détermine-t-on la richesse d'une nation sur la base d'institutions comme celles-ci et sont-elles aussi volatiles que les hypothèques?

•(1615)

M. Paul Jenkins: Encore une fois, c'est une très bonne question mais il est difficile d'y répondre.

Fondamentalement, sur le plan de la politique monétaire, lorsque nous majorons et baissions les taux d'intérêt, nous influons sur le niveau de la demande totale dans l'économie canadienne. Ainsi, si vous réduisez les taux d'intérêt, vous stimulez la demande. Si vous augmentez les taux d'intérêt, vous faites l'inverse.

Ce que nous cherchons à faire, pour dire les choses très simplement, c'est fixer les taux d'intérêt à un niveau tel que la demande globale dans l'économie canadienne soit proche de ce qu'elle est capable de produire. Si la demande est supérieure à la capacité de production, vous avez de l'inflation. Si elle est inférieure, vous avez de la désinflation. Voilà fondamentalement ce que nous cherchons à faire.

Mais faire cela pour l'économie canadienne est une tâche complexe. Il nous faut évaluer tous les facteurs qui influencent la demande totale dans l'économie canadienne. Cela englobe ce qui se passe aux États-Unis, car nous avons ces liens commerciaux directs avec les États-Unis. Cela englobe ce qui se passe en Chine, qui nous influence par le biais des prix des produits de base. Cela englobe ce qui se passe sur les marchés financiers, car il y a des liens par le biais des marchés financiers.

Notre tâche consiste à calculer la somme de toutes ces influences sur l'économie canadienne, de fixer une politique de manière à équilibrer l'offre et la demande et, par ce biais, garder l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible. Cette prévisibilité et le faible niveau d'inflation représentent la plus grande contribution que nous puissions apporter. Nous ne voulons pas revenir aux années 70 et 80.

M. Dave Van Kesteren: Dites-moi donc pourquoi c'est une mauvaise idée ou une bonne idée de fixer notre dollar à 85 cents.

M. Paul Jenkins: Très rapidement, permettez-moi deux mises au point.

Si nous avions arrimé le dollar canadien au cours de la période des crises asiatiques, nous aurions eu... La chute des prix des produits de base stimulait l'économie américaine. Si nous avions eu alors un taux de change fixe, nous aurions dû augmenter les taux d'intérêt, ce qui aurait conduit à un accroissement du chômage et une baisse des salaires. Il faut bien retrouver sa compétitivité d'une manière ou d'une autre. Les mouvements du taux de change facilitent cela.

L'autre démonstration est la situation que nous vivons en ce moment. Si nous avions un taux fixe de 85 cents, avec la hausse des prix des produits de base, pour garder le taux à ce niveau il nous faudrait réduire encore et encore les taux d'intérêt, ce qui conduirait à l'inflation.

Voilà quelles auraient été les deux conséquences si nous avions eu un taux fixe de 85 cents. Choisissez n'importe quel taux, il aurait produit soit une désinflation dans un cas soit une inflation dans l'autre. L'histoire, et en particulier l'histoire du Canada, et toutes les recherches démontrent clairement cela. Le taux de change flottant, encore une fois, joue clairement le rôle d'amortisseur.

M. Dave Van Kesteren: Cela répond à ma question. Merci.

Le président: Merci, monsieur Van Kesteren.

Nous allons passer à M. Vincent.

[Français]

M. Robert Vincent (Shefford, BQ): Merci.

Un peu plus tôt, vous avez dit que si on abaissait les taux d'intérêt et que notre dollar valait 85 ¢ américains, on se retrouverait en récession.

Ai-je bien compris ce que vous vouliez dire?

•(1620)

M. Paul Jenkins: Si le dollar...

M. Robert Vincent: Si on veut que le dollar ait une valeur de 85 ¢ américains, il faut abaisser les taux d'intérêt. Si on augmente les taux d'intérêt, on pourrait se retrouver en récession, ai-je bien compris?

M. Paul Jenkins: Ça dépend. Encore une fois, nous devons formuler une hypothèse concernant le niveau du dollar pour notre projection. Si la valeur du dollar augmente ou baisse, la première question que l'on se pose a trait aux raisons qui provoquent cette fluctuation du dollar. Si vous voulez, il n'y a pas de relation simple ou directe comme ce que vous avez mentionné.

M. Robert Vincent: Supposons que vous soyez incapable de contrôler la montée de la valeur du dollar à cause des secteurs des ressources naturelles: le gaz, le pétrole, etc. Comment pouvez-vous faire une projection en ne sachant pas combien se vendra le baril de pétrole le jour suivant, un facteur qui pourrait doper la valeur du dollar?

Vous nous dites que la façon de régler ce problème est d'abaisser les taux d'intérêt. Mais si, par ailleurs, on abaisse trop les taux d'intérêt, on peut devoir faire face à une récession.

Quelles sont vos projections, à l'heure actuelle, en vue de ramener la valeur du dollar à 85 ¢ américains? Comment allez-vous faire ça?

M. Paul Jenkins: Nous utilisons l'historique des fluctuations du dollar et les relations entre les facteurs qui les influencent.

Comme je l'ai mentionné, après la crise asiatique, avec la baisse du prix des produits de base, la valeur du dollar a chuté. Plus récemment, avec une économie globale très robuste et le mouvement à la hausse du prix des produits de base, la valeur du dollar a augmenté.

Le dollar reflète tous les éléments de l'économie canadienne et de l'économie américaine. Sa valeur est relative. On doit déterminer les facteurs qui expliquent le mouvement du dollar, et la réaction en termes de politique monétaire dépend des raisons du mouvement du dollar.

M. Robert Vincent: Je comprends bien, mais vous vous servez de votre expérience antérieure pour faire vos projections. Mais aujourd'hui, on est dans un système de mondialisation, donc on ne peut pas se fier à ce qui s'est passé auparavant.

Auparavant, on exportait, et on exporte encore, 80 p. 100 de notre production manufacturière aux États-Unis. Étant donné la mondialisation, on ne peut pas avoir de contrôle sur le dollar parce qu'il y a l'influence de la Chine qui détermine elle-même la valeur de sa monnaie. Nous sommes donc incapables de faire contrepoids au volume de ses exportations chez nous.

La principale question que je me pose est la suivante: que fait-on si le prix de l'essence et du gaz augmentent, que la valeur du dollar augmente et que nous ne sommes plus concurrentiels? Les Américains ne viendront plus acheter chez nous si notre dollar vaut 1,10 \$. Ils achèteront ailleurs, sur d'autres marchés mondiaux. Que fera-t-on à ce moment- là? Se retrouvera-t-on en récession?

M. Paul Jenkins: Non. Selon le scénario que vous avez présenté, si la valeur du dollar augmente à cause de la demande de produits de base de pays émergents, le mouvement du dollar à la hausse aura en même temps un impact négatif sur d'autres secteurs de l'économie canadienne.

M. Robert Vincent: Notamment sur le secteur manufacturier.

M. Paul Jenkins: Oui. Mais en même temps, les ressources du secteur manufacturier se transféreront au secteur des ressources naturelles pour faciliter l'augmentation de la demande de produits de ce secteur. Ce sont les ajustements et les mouvements de ressources d'un secteur à l'autre.

Pour la Banque du Canada, le défi est de créer, pour l'économie globale, un équilibre entre la demande et l'offre globales. C'est le défi. Il est clair qu'il y aura des périodes où un secteur sera plus robuste qu'un autre.

• (1625)

[Traduction]

Le président: Désolé, votre temps est écoulé.

[Français]

M. Paul Jenkins: C'était une bonne question mais ce sera pour une autre fois.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons à M. Carrie.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis d'Oshawa et nous y avons une énorme industrie manufacturière.

M. Paul Jenkins: Je viens de St. Catharines.

M. Colin Carrie: Justement, une autre ville GM.

Les gens dans ma circonscription sont catastrophés par le dollar fort et m'en parlent sans cesse. Pourriez-vous nous dire qui dans notre économie bénéficie du dollar fort et quels en sont les avantages.

M. Paul Jenkins: La réponse réside dans la raison pour laquelle le dollar est si fort. Le dollar est fort parce que le prix d'une grande partie de ce que nous produisons et vendons à l'étranger a augmenté. C'est une conséquence naturelle dans une économie de marché. Le mouvement du dollar nous aide à préserver l'équilibre d'ensemble dans l'économie canadienne.

Pour revenir à l'une des questions précédentes, en l'absence d'un mouvement à la hausse, nous serions confrontés à des pressions inflationnistes très intenses. Cela ne fait aucun doute.

Il faut songer que ce mouvement du dollar, d'un point de vue macroéconomique, contribue à préserver l'équilibre de l'économie d'ensemble et, par ce biais, à maintenir l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible. Il ne s'agit pas de revenir aux années 70 et 80, où nous avons commis des erreurs. Nous allions d'emballlements en effondrements et avons une inflation forte avec des taux d'intérêt supérieurs à 10 p. 100. Notre objectif est de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande de façon à ce que l'inflation reste faible et stable. Voilà notre principale contribution.

Le mouvement du taux de change a des effets positifs et négatifs sur les différents secteurs de l'économie, bien entendu. Nous en avons pleinement conscience. Mais du point de vue macroéconomique, en l'absence de ce mouvement, nous connaîtrions une situation sensiblement pire.

M. Colin Carrie: Je crois qu'il est évident que le gouvernement respecte réellement l'indépendance de la Banque, mais j'ai entendu diverses personnalités politiques du pays dire que le gouvernement devrait intervenir auprès de la Banque afin qu'elle baisse encore davantage les taux d'intérêt.

Que pensez-vous de ce genre de propos et quel serait le résultat si le gouvernement commençait à faire ce genre de choses?

M. Paul Jenkins: Le point important ici est que la politique monétaire fonctionne avec des décalages longs et — comme le dit Milton Friedman — variables. Dans le cas de la politique monétaire, il faut regarder vers l'avenir, aussi loin que les tendances qui se font jour dans l'économie canadienne. Il faut compter un ou deux ans avant que les mesures que vous prenez aujourd'hui fassent sentir leurs résultats dans l'économie. C'est pourquoi il est crucial que nous prenions en compte tous les facteurs qui influencent l'économie canadienne, pas seulement aujourd'hui mais sur le moyen terme. Il faut donc avoir cette perspective à moyen terme au moment de prendre les décisions de politique monétaire.

Je crois que le cadre que nous avons en place a très bien servi l'économie canadienne. Notre cible d'inflation déclarée, qui fait l'objet d'un accord avec le gouvernement, a très bien servi le Canada en établissant un cadre macroéconomique qui nous a apporté une performance économique remarquable au cours des 15 dernières années, comparé au reste du monde.

M. Colin Carrie: Je serais curieux de savoir si vous, à la Banque, tenez des statistiques ou si vous pourriez donner au comité une estimation du nombre de personnes qui ont migré de l'Est et du Centre du Canada vers l'Ouest à cause du dollar — à cause de ce genre de facteurs — et des changements dans les échanges commerciaux.

M. Paul Jenkins: Ces chiffres sont disponibles. Statistique Canada calcule effectivement les chiffres de migration d'une région à l'autre. Nous ne les avons pas ici, mais nous pourrions certainement les fournir au comité. Cela nous ramène au thème de la flexibilité et de l'adaptabilité de l'économie canadienne. Si vous regardez les chiffres des 12 derniers mois environ, vous constaterez un déplacement sensible de la main-d'oeuvre et des ressources en direction de l'ouest.

Ces chiffres sont disponibles et nous allons vous les procurer.

• (1630)

M. Colin Carrie: Merci beaucoup.

Le président: Mesdames et messieurs, nous sommes arrivés à la fin de l'heure. Je vois que plusieurs députés n'ont pas eu l'occasion de poser toutes leurs questions.

Je demande donc aux témoins si nous pourrions les inviter à revenir dans une semaine ou deux?

M. Paul Jenkins: Nous serions ravis de revenir. Je ne sais pas si ce sera possible la semaine prochaine, mais le sujet est important et nous serions certainement ravis de nous mettre à la disposition du comité.

Le président: Nous pourrions faire un tour de table et recueillir des questions écrites. L'une ou l'autre option me convient.

Est-ce que les membres préféreraient que les témoins reviennent?

L'hon. Raymond Simard: Oui, je pense.

Le président: M. Brison a une toute petite question, mais il est troisième sur la liste. Si je l'autorise à poser une question, je vais devoir laisser le néo-démocrate, le libéral, le conservateur... J'essaie simplement de me montrer équitable envers tous les membres.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Je suis sûr que les néo-démocrates seront tout aussi intéressés par ma question...

Mme Peggy Nash: Comme vous l'êtes par les miennes?

L'hon. Scott Brison: Touché.

Comment souhaitez-vous procéder, monsieur le président?

Le président: Si vous pouviez vous rendre disponibles pendant une heure au cours des deux prochaines semaines, nous apprécierions beaucoup. Ce serait préférable.

M. Paul Jenkins: La semaine prochaine pourrait être difficile, mais nous viserons la semaine suivante.

Le président: D'accord, nous apprécions. Merci d'être venus.

Mesdames et messieurs, nous allons suspendre pendant quelques minutes, le temps que les maires prennent place à la table.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

Le président: Nous allons commencer avec notre deuxième groupe de témoins, qui se compose de trois maires. Nous tenons à vous remercier tous d'être venus à Ottawa aujourd'hui.

Nous avons le maire de Perth, M. John Fenik; le maire de Smiths Falls, M. Dennis Staples; et le maire de Merrickville-Wolford, M. Douglas Struthers. Bienvenue à tous.

Nous allons commencer avec M. Fenik et continuer dans l'ordre. Puisque nous disposons de moins d'une heure, veuillez faire des exposés aussi brefs que possible. Vous trouverez l'échange de questions et réponses très fructueux.

Monsieur Fenik.

M. John Fenik (maire, Ville de Perth): Monsieur le président, de combien de temps disposons-nous chacun pour une déclaration liminaire?

Le président: Je vais vous accorder cinq minutes. Est-ce que cela convient?

M. John Fenik: Absolument.

Tout d'abord, je veux remercier tout le monde de nous avoir invités aujourd'hui. Je dois avouer que je ne parle pas le français. J'ai une secrétaire de mairie qui est bilingue et elle m'a dit: « Si vous allez sur la colline du Parlement, Monsieur le maire, vous devez apprendre un peu de français ». Aussi, je vais mettre en pratique le

peu de français que j'ai appris cette semaine, après beaucoup d'entraînement.

[Français]

Bonjour. Je vous remercie de cette invitation.

[Traduction]

Cela m'a pris des heures. J'espère que l'exécution était bonne.

C'est un grand honneur et un privilège d'avoir l'occasion de prendre la parole devant le comité au nom des entreprises, des dirigeants et citoyens de la ville de Perth.

Pour vous donner un aperçu de Perth, la ville est située à environ une heure de route à l'ouest de la colline du Parlement. Perth compte une population d'un peu moins de 6 000 habitants. Si vous venez jamais nous rendre visite, je vous promets que vous serez captivés par la beauté et le charme de Perth. La ville a été fondée en 1860 en tant que l'un des trois avant-postes militaires créés après la guerre de 1812, et elle a été construite par un régiment écossais. Aussi, nous avons une foison de bâtiments en pierre écossais, édifiés par des tailleurs de pierre écossais. Je suis fier du fait que Perth soit le lauréat de nombreux prix, dont le Prix du prince de Galles de Patrimoine Canada en 2004. Nous protégeons ardemment notre patrimoine et l'histoire dont nous avons hérités.

Outre nos forts liens patrimoniaux, nous possédons une large assise industrielle pour une collectivité de notre taille. Nos principales entreprises comprennent 3M, Albany International, Cutler Hammer, Eaton Yale, Central Wire, Grenville Castings, Omya et Perth Soap. Notre assise industrielle emploie un millier de personnes environ. Les revenus annuels combinés de ces entreprises totalisent environ 40 millions de dollars.

En tant que maire, j'ai suivi la hausse du dollar canadien avec une inquiétude croissante. Étant donné que toutes ces entreprises sont situées dans une très petite ville, j'ai décidé de frapper à quelques portes. J'ai rendu visite à toutes car je voulais des renseignements de première main sur les effets de la majoration du dollar canadien sur nos industries. Et à un niveau très fondamental, nous connaissons tous les réponses que j'ai obtenues. La majoration du dollar canadien est bonne pour certaines et mauvaise pour d'autres, selon leur situation sur le plan de l'import-export. Toutes les entreprises canadiennes se demandaient pendant combien de temps le dollar resterait à un niveau élevé, s'il y aurait une stabilisation, s'il s'agissait là d'une tendance économique marquée par des fluctuations à la hausse et à la baisse. Toutes réagissaient très rapidement en se dotant de plans d'affaires de circonstance.

Je ne possède pas de MBA et je ne m'y connais pas en affaires. Je ne suis que maire d'une petite ville. Mais je dois vous le dire, lorsque j'ai rendu visite à ces entreprises, j'ai été étonné de voir à quel point elles étaient fières de leurs produits. Ces compagnies, ces capitaines d'industrie, disaient pouvoir rivaliser avec n'importe qui au monde et réussir pour peu que les conditions soient bonnes. Leurs produits sont bons, leur main-d'oeuvre compétente, leurs équipements de production excellents. Mais toutes souffraient de quelques problèmes fondamentaux, que je vais évoquer très brièvement.

Les compagnies parlaient d'un terrain de jeu égal et de l'accès à des crédits fédéraux qui puissent les aider à traverser les moments difficiles. Elles parlaient également des produits et m'ont demandé de souligner ici qu'il fallait réellement adopter, au niveau fédéral, provincial et municipal, une politique d'achat au Canada. Par exemple, Larry Smith, le propriétaire de Central Wire, fabrique du fil de soudure. Il peut fabriquer du fil de soudure pour n'importe quoi. Il fabrique du fil de soudure pour aéronefs. Il dit qu'il est très fâché de voir le gouvernement fédéral subventionner des contrats pour la fabrication d'aéronefs, que ce soit avec Bombardier ou quiconque d'autre, et que ces constructeurs achètent du fil à souder au Brésil ou dans les pays de l'Est alors qu'il peut fournir le même fil pratiquement au même prix. Il est donc navrant de voir ces entreprises bénéficiant de contrats fédéraux aller se fournir à l'étranger pour fabriquer ces produits.

Certains de nos fabricants disaient, comme Perth Soap, par exemple, qu'ils ressentaient les effets de la hausse...

Pardon?

• (1640)

Le président: Une minute.

M. John Fenik: Une minute.

Perth Soap ressent les effets de la hausse des coûts de l'infrastructure, de l'eau et des services. Elle dit que si elle avait accès à des subventions fédérales pour construire une tour de refroidissement elle aurait besoin de consommer moins d'eau et réaliserait plus de profits.

Sur le plan du transport, si l'on pouvait envisager une réduction de la taxe sur le carburant pour ces entreprises qui transportent leur production depuis Perth dans le monde entier, ce serait utile.

Pour conclure, Perth, Smiths Falls et Merrickville-Wolford sont des collectivités fières résolues à asseoir leur avenir économique. Nous pouvons être viables, d'une manière écologique et durable. Cependant, nous devons commencer à réfléchir aux relations de manière différente, car une économie différente est en train d'émerger. Nous devons admettre que les niveaux fédéral, provincial et municipal ont des responsabilités partagées, car il n'y a plus de séparation. Je pense que nous sommes beaucoup plus interdépendants et devons nouer des relations différentes.

Voilà donc mes remarques liminaires, monsieur le président.

• (1645)

Le président: Merci, monsieur Fenik.

Nous passons maintenant à M. Staples, je vous prie.

Me Dennis Staples (maire, Ville de Smiths Falls): Merci de l'invitation. Et pour suivre l'exemple du maire de Perth, *bonjour*, cet après-midi, à tous.

Je pense pouvoir couvrir mon propos en cinq minutes. Je vais aborder quatre aspects: les disparitions d'emplois, le tourisme, les achats transfrontaliers et vous soumettre quelques suggestions. Voici donc.

Pour ce qui est des disparitions d'emplois, la ville de Smiths Falls, comme beaucoup d'autres municipalités de l'Ontario et du Canada, a essuyé ces dernières années la perte d'un nombre considérable d'emplois manufacturiers. Aujourd'hui, la ville de Smiths Falls, avec une population tout juste inférieure à 9 000 habitants, est confrontée à la disparition de 1 500 emplois. La fermeture prévue de l'usine de Hershey à Smiths Falls en représente 500, le plus gros du reste étant attribuable à la fermeture prévue du Centre régional Rideau, un établissement de soins administré par la province de l'Ontario. Ce

chiffre comprend encore un certain nombre d'autres emplois industriels. Les 1 500 places en question représentent des emplois bien rémunérés assortis de bonnes prestations sociales qui ont assuré un emploi stable dans la région de Smiths Falls pendant 40 ou 50 ans.

Un certain nombre d'autres facteurs ont contribué à la grave réduction des emplois manufacturiers en Ontario, une perte qui se chiffre à 175 000 depuis 2005 selon de nombreuses sources. Les facteurs responsables comprennent, bien entendu, l'appréciation du dollar canadien, la concurrence mondiale, la productivité des usines canadiennes, le ralentissement économique actuel aux États-Unis, les politiques fiscales de tous les niveaux de gouvernement du Canada, et divers autres facteurs pertinents.

La ville de Smiths Falls, située dans l'Est de l'Ontario, est confrontée au défi économique le plus rude de toute son histoire en raison de la perte de 1 500 emplois, chiffre qui ne comprend même pas les compressions d'effectifs récentes intervenues dans certaines de nos autres entreprises locales de Smiths Falls et qui viennent encore alourdir ce bilan.

L'impact est ressenti directement par les employés touchés et indirectement par tous ceux qui fournissent des biens et services aux établissements qui ferment leurs portes. En outre, la disparition de 1 500 emplois entraîne une réduction considérable des dépenses de consommation dans l'économie locale, avec une réduction des ventes de biens et services, sans parler de la difficulté financière des nouveaux chômeurs à couvrir les frais domestiques tels que l'assurance, les taxes, le chauffage, etc. Nous découvrons également que, suite à ces suppressions d'emplois à Smiths Falls, de nouveaux commerces renoncent à s'implanter dans notre ville.

Passant au tourisme, étant donné le cours actuel récent du dollar canadien, l'activité touristique dans la région de Smiths Falls, particulièrement le nombre des visiteurs américains, a décliné. Cela se traduit à Smiths Falls par moins de plaisanciers et de campeurs, moins de nuitées et un recul général du nombre de visiteurs étrangers. En outre, la fermeture de l'usine Hershey de Smiths Falls portera un grave coup au tourisme chez nous, puisque plus de 400 000 personnes par an venaient la visiter. Rien que les visiteurs de l'usine Hershey représentaient une stimulation économique considérable pour le secteur des affaires de Smiths Falls.

D'autres facteurs qui, à notre sens, ont contribué à ce déclin sont le prix élevé de l'essence, l'obligation prochaine de présenter un passeport ou des documents différents pour franchir la frontière, le ralentissement de l'économie américaine, ainsi que le cours élevé du dollar canadien. Tout cela fait que moins d'Américains viennent au Canada pour faire du tourisme ou à d'autres fins.

Pour ce qui est des achats transfrontaliers, la ville de Smiths Falls est située à moins d'une heure de trois points de passage entre le Canada et les États-Unis: Prescott, Ivy Lea et Kingston. L'appréciation récente du dollar canadien est fortement ressentie par les commerces de détail de Smiths Falls et d'autres régions frontalières. Il est devenu intéressant pour de nombreux Canadiens de traverser la frontière pour faire des achats et du tourisme, dans notre cas dans le nord de l'État de New York. Il en résulte une baisse du chiffre d'affaires des commerces de détail au Canada, à Smiths Falls, et des dépenses de consommation accrues sur les marchés américains.

Enfin, j'ai quelques suggestions à vous soumettre. Les documents fournis par le comité permanent, en particulier la liste des 22 recommandations, que j'ai lues, représentent des mesures et des stratégies pour s'attaquer aux problèmes économiques graves qui confrontent de nombreux Canadiens. À cet égard, j'espérais trouver une recommandation proposant des mesures fiscales permettant aux entreprises canadiennes de mieux soutenir la concurrence étrangère. L'exemple que j'ai en tête est celui de l'Irlande — cité par les entreprises locales — et d'autres pays qui ont réussi dans l'économie mondialisée. En outre, il importe d'introduire ou d'adapter sans délai des mesures fédérales de manière à améliorer la compétitivité des marchés mondiaux, en espérant atténuer les graves pertes d'emplois déjà intervenues dans tout le Canada.

Je veux féliciter également les témoins qui ont comparu précédemment à ce comité permanent et ont exprimé des avis éclairés et des suggestions utiles qui contribueront à une stratégie industrielle canadienne plus efficace.

• (1650)

À mon sens, et de l'avis de nombreux autres Canadiens et habitants de ma ville, c'est là une affaire de la plus haute urgence et importance, vu les difficultés économiques et les répercussions des disparitions d'emplois déjà intervenues et qui continuent de se produire dans tout le Canada.

Le 10 janvier 2008, le premier ministre a annoncé un programme de 1 milliard de dollars pour aider les collectivités vulnérables et les villes à industrie unique plongées dans le marasme. Nous attendons avec impatience les détails de cet important programme annoncé et espérons que Smiths Falls et les nombreuses autres collectivités du Canada traversant de graves difficultés économiques recevront l'aide dont elles ont tant besoin.

Enfin, je considère impératif que les trois paliers de gouvernement au Canada — fédéral, provincial et municipal — collaborent non seulement sur ces importants défis économiques et initiatives, mais aussi sur les nombreux autres sujets d'importance pour les citoyens de notre grand pays.

Merci de votre invitation.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le maire.

Nous passons maintenant à M. Struthers, s'il vous plaît.

M. Douglas Struthers (maire, Village de Merrickville-Wolford): Merci beaucoup. Merci infiniment à tous les membres du comité de cette invitation.

J'aimerais remercier la greffière, Michelle Tittley, qui m'a aidé à me préparer à prendre la parole aujourd'hui.

Il n'est pas facile d'expliquer en 30 mots la situation de l'économie canadienne. On la comprendra peut-être mieux en regardant ce qui se passe dans les localités. Cela peut être pour vous une occasion spéciale de comprendre l'effet de l'appréciation du dollar canadien. Nous sommes donc reconnaissants, encore une fois, de cette occasion de comparaître.

Ma collectivité et sa région ne sont peut-être pas typiques des villes et régions du Canada, mais elles pourront néanmoins offrir quelques enseignements et proposer au gouvernement fédéral des mesures à prendre.

L'économie de ma collectivité tourne autour de trois axes: la fabrication, l'agriculture et le tourisme, ce dernier venant au premier rang.

Grenville Castings est une usine de fabrication implantée, comme le maire de Perth l'a déjà indiqué, à Merrickville, Smiths Falls et Perth. Elle employait jadis de 300 à 350 personnes. Elle est un leader mondial de la technologie du moulage sous faible pression. Grenville Castings a failli disparaître entièrement l'an dernier. Heureusement, la société a été rachetée. Sa survie était menacée, en partie, par la majoration du dollar canadien sur une période extrêmement courte. Comme l'a indiqué le témoin précédent, les programmes requièrent habituellement deux ans. Nous devons être prêts à lancer des programmes qui peuvent faciliter l'accès au capital pour la mise en oeuvre de nouvelles technologies.

Mais n'oubliez pas que plus gros n'est pas toujours synonyme de mieux. Il semble échapper aux décideurs politiques que les sociétés les plus susceptibles de démonter leurs machines et de les envoyer au Mexique ou en Extrême-Orient sont les grosses multinationales. Ce sont elles qui exigent les plus grosses subventions pour accepter de s'établir chez nous — je rappelle le programme d'incitation ontarien pour le secteur automobile. Et pourtant elles plient bagage avec une rapidité croissante au profit de cieus plus cléments. Je comprends le problème de la concurrence mondiale. Elles doivent compter leurs sous, et les actionnaires l'exigent.

Ceux qui travaillent dans le monde du développement économique devraient prêter tout autant d'attention aux petites entreprises qui créent 10 à 15 emplois, 50 à 100 emplois chacune et qui n'ont aucune intention de partir, car elles ont monté leur affaire dans un lieu qui leur convient. Elles ne veulent pas partir, mais nous faisons très peu pour les aider à conquérir les gros marchés, résoudre leurs problèmes de main-d'oeuvre et peut-être d'accès à l'Internet haute vitesse. Ce sont ces sociétés là qui veulent rester au Canada.

Le programme de développement de l'Est ontarien est un programme régional exceptionnel qui agit pour attirer et fixer les jeunes, investit dans la planification d'entreprise, la formation professionnelle, les initiatives locales et l'accès au capital. Ce n'est pas un programme qui nous coûte un dollar pour chaque dollar dépensé. Au cours des trois à quatre dernières années, quelque 30 millions de dollars ont produit un investissement de plus de 100 millions de dollars, par effet multiplicateur. C'est là un excellent programme qui pourrait peut-être servir de modèle à d'autres régions du Canada.

L'élevage bovin et laitier représente chez nous le gros de l'activité agricole. De nombreux éleveurs de bovins de boucherie n'ont jamais complètement surmonté les pertes financières causées par la crise de l'ESB. Les producteurs laitiers, pour leur part, bénéficient de la gestion de l'offre. Ils ont pu surmonter la tempête, en quelque sorte. Est-ce que la gestion de l'offre représente la solution? Il faudrait y songer sérieusement pour l'avenir.

Il faudrait rechercher également des politiques et programmes novateurs afin de faire grimper l'agriculture dans la chaîne de valeur, ne plus produire seulement des denrées brutes mais plutôt des produits et services à plus haute valeur ajoutée. Le gouvernement fédéral peut y contribuer en levant les obstacles réglementaires qui entravent inutilement les nouveaux produits à valeur ajoutée. Cela peut sembler relever du gouvernement provincial, mais le gouvernement fédéral a également un rôle à jouer.

Les pays émergents sont la source de plus gros défis que le cours du dollar canadien. Les marchés mondiaux influencent le coût des engrais. La Chine, le Japon et la Corée consomment une grande part des engrais disponibles. Voici deux exemples: l'urée est passée de 410 \$ à 620 \$ la tonne; le phosphate est passé de 385 \$ à 650 \$ la tonne. Cela fait une augmentation de 68 p. 100. Ce sont là les chiffres du 11 janvier 2008 d'AgriSuccès Express, qui fait partie de Financement agricole Canada.

Le tourisme, notre premier secteur économique, a peut-être été le plus durement touché. Pour mettre en perspective ce qui se passe, il faut regarder les indicateurs. De 1998 à 2006, les passages de frontière ont baissé de 50 p. 100. De 2006 à 2008, il y a eu un autre fléchissement de 13,5 p. 100. Tout cela c'était avant l'appréciation du dollar canadien. En novembre 2007, le nombre de visiteurs américains venant pour la journée faire des achats au Canada était en recul de 24,5 p. 100 comparé au mois de novembre précédent.

•(1655)

La combinaison de la hausse du dollar canadien et la confusion sur les documents requis pour passer la frontière représentent le principal problème. La perception aux États-Unis est que les prix sont plus chers au Canada. Il n'en est rien.

J'ajouterais que la suppression de la remise de TPS renforce la croyance que le Canada est plus cher. La suppression du programme de remise transmet un mauvais message.

Ensuite il y a le problème des titres de voyage. Quel titre dois-je présenter à la frontière, et me laissera-t-on entrer?

Il faut une vaste sensibilisation — du marketing social, en quelque sorte — concernant la valeur du dollar canadien et ce qu'il signifie réellement pour nos visiteurs. Le coût d'un café dans l'État de New York est virtuellement le même qu'en Ontario.

Dans cette campagne, il faut resituer le cours du dollar dans son contexte. Il faut investir dans les postes frontaliers. Il faut les rendre conviviaux, dérouler le tapis rouge.

Est-ce possible? Certainement. Les marchandises circulent bien grâce à quelques améliorations — le programme des codes à barre, la transmission anticipée des connaissements, les profils informatisés, etc. Son processus fonctionne bien, beaucoup mieux qu'au cours des cinq dernières années.

En ce qui concerne la Commission canadienne du tourisme, Las Vegas dépense davantage pour la promotion que la CCT. Il faut faire de la publicité et de la promotion à l'approche des postes frontaliers et à l'entrée au Canada avec une campagne « Achetez chez nous », venez faire des achats au Canada, venez visiter le Canada, appuyez nos économies locales.

L'an dernier, Mme Anne Golden, la présidente-directrice générale du Conference Board of Canada a déclaré qu'avec le niveau du dollar canadien, notre niveau d'emploi et notre niveau d'instruction, c'est le bon moment d'investir. Je ne crois pas que le propos de Mme Golden s'adresse uniquement au secteur privé. Le secteur public a un rôle aussi. Vous connaissez l'expression: « Suivez l'argent ». J'ai

remarqué qu'en novembre 2007, l'excédent fédéral dépassait 100 millions de dollars. C'est un bon moment pour investir.

J'ai remis à la greffière aujourd'hui quatre copies d'une liste des sources dont je me suis inspiré, ainsi qu'une copie du plan de prospérité de l'Eastern Ontario Warden's Caucus. Je vous invite à le lire. Il énonce 51 objectifs généraux, ainsi que des propositions détaillées pour les réaliser.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Struthers. Nous apprécions.

Nous allons commencer avec M. Brison, pour six minutes.

L'hon. Scott Brison: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les maires de comparaître devant nous aujourd'hui et de nous faire part des avis très importants de dirigeants locaux confrontés à des difficultés massives. Sans cette perspective, nous ne voyons que des statistiques.

Nous assistons à une évolution que l'on a appelée, lorsqu'elle s'est produite au Pays-Bas il y a quelque temps, le « syndrome hollandais », en ce sens que notre croissance économique au Canada est alimentée par les matières premières et l'escalade du prix des produits de base, ce qui fait grimper notre monnaie et pénalise les autres industries et fait disparaître un grand nombre d'emplois manufacturiers réellement importants.

La Banque du Canada — qui a comparu tout à l'heure et certains d'entre vous étiez là et avez pu l'entendre — ne dispose que d'un seul instrument pour atténuer l'impact, celui des taux d'intérêt, et c'est un instrument grossier qui touche tout le pays. Le gouvernement fédéral, quant à lui, peut prendre un certain nombre de mesures spécifiques, sur le plan du développement régional, de la politique fiscale, de la politique touristique. J'ai donc quelques questions portant sur ce que nous pouvons faire.

Premièrement, quelle mesure aura le plus d'effet dans vos collectivités, des allègements de l'impôt sur le revenu des sociétés et des personnes, ou bien une réduction nationale de la taxe sur la consommation?

Deuxièmement, en ce qui concerne le programme de remboursement aux visiteurs, le gouvernement devrait-il réinstaurer l'ancien programme de remboursement de la TPS afin de ne pas imposer de difficultés supplémentaires à l'industrie touristique dans votre région?

Et troisièmement, le gouvernement s'efforce d'attirer les entreprises au Canada. J'aimerais connaître votre avis sur ce que nous pouvons faire concrètement pour aider les entreprises à demeurer et grandir dans les petites localités du Canada.

Merci.

•(1700)

Le président: Monsieur Fenik, voulez-vous commencer?

M. John Fenik: Certainement.

Merci de vos questions. Je suis sans doute le plus à l'aise pour répondre à la troisième, soit ce que l'on peut faire pour attirer et fixer les entreprises.

Tous les chefs d'entreprises de la ville de Perth ont dit que ce qui les attire en premier lieu dans notre ville, c'est la qualité de vie: de bons hôpitaux, des rues sûres, les écoles, l'infrastructure. Et tous ont dit que lorsque la qualité de vie se dégrade, tout d'un coup leur base d'exploitation perd son attrait.

J'ai une bonne nouvelle concernant Albany International. Elle a fermé son usine de l'Arkansas pour s'agrandir à Perth, une expansion de 42 000 pieds carrés. Lorsque j'ai parlé au directeur de l'usine, il a dit que l'élément important était la qualité de vie des employés, mais d'autres facteurs étaient le maintien de la main-d'oeuvre, le coût d'exploitation, le carburant. Si le gouvernement fédéral pouvait exercer une influence sur les taxes frappant les carburants, cela contribuerait certainement à fixer les entreprises.

Me Dennis Staples: Je vais répondre à mon tour.

Nous avons une vingtaine d'entreprises à Smiths Falls, la plus grosse étant Hershey, qui s'en va. Les deux suivantes sont des succursales de sociétés américaines, Stanley Tools et Shorewood Packaging et ces deux organisations m'ont fait savoir à plusieurs reprises au cours des dernières années qu'une décision serait prise aux États-Unis, par des conseils d'administration, de fermer les usines canadiennes car les coûts sont inférieurs au Mexique. En cause sont donc les salaires, le taux de change, la capacité de production interne de l'entreprise.

Pour vous donner un exemple, l'un des principales raisons pour lesquelles Hershey quitte le Canada — les trois usines vont fermer, comme on nous l'a confié en avril dernier — est le fait que ses usines tournent à environ 40 p. 100 de leur capacité. C'est donc une question de productivité, un excès de capacité que la compagnie ne parvient pas à combler. La production va donc être concentrée, soit aux États-Unis, soit dans d'autres pays comme le Mexique.

Cependant, pour répondre à votre question, les chefs d'entreprises de Smiths Falls me disent que si nous pouvions trouver des façons — et j'insiste là-dessus — de revoir les politiques fiscales des trois niveaux de gouvernement, afin de rendre universellement intéressant pour les entreprises de rester ou de s'établir dans notre pays, ce serait une solution possible et nécessaire. Cela paraît être une réponse très générale, mais j'entends toujours dire que les autres pays ont eu beaucoup de succès en le faisant.

Vous me rétorquerez probablement que si nous réduisons nos taux d'imposition nous allons perdre des revenus fiscaux. Je ne l'ignore pas, mais si nous réduisons les taux d'impôt, nous pourrions avoir un afflux d'entreprises qui vont payer aussi des impôts. Cela me paraît d'une importance vitale.

L'hon. Scott Brison: Mais ces pays réduisent les impôts sur le revenu des sociétés et des personnes, et non les taxes à la consommation.

Me Dennis Staples: Oui, exactement.

Le président: Monsieur Struthers, souhaitez-vous donner une courte réponse?

M. Douglas Struthers: Oui, merci.

Je traiterai du programme de remboursement des visiteurs, la remise de la TPS. Sa suppression est en soi une partie du problème, sur le plan de l'image. Je ne sais pas combien le non-remboursement de la TPS économise à l'économie canadienne. Je préconiserais plutôt de rechercher d'autres façons de transmettre le bon message. Comme je l'ai dit, le premier problème est le franchissement de la frontière. Quel document me faut-il pour traverser et rentrer ensuite chez moi? Et ensuite le niveau du dollar. Aujourd'hui, un dollar ici et un dollar là-bas vaut la même chose. Les prix que paient les touristes, les visiteurs chez, sont virtuellement les mêmes de part et d'autre. Supprimez les barrières qui font peur aux gens parce qu'ils ne savent pas s'ils vont pouvoir franchir la frontière et ensuite rentrer chez eux.

• (1705)

Le président: Merci.

Merci, monsieur Brison.

Nous allons passer à Mme Brunelle.

[Français]

Mme Paule Brunelle: Bonjour, messieurs. Je vous remercie de votre présence.

Lorsque je vous entends parler de vos villes, ça me rappelle beaucoup la mienne, Trois-Rivières. Je suis la députée de Trois-Rivières, une ville de 130 000 habitants qui s'est bâtie autour de grandes entreprises, principalement des papetières.

Depuis 20 ans, beaucoup de débats se sont tenus et beaucoup de gestes ont été posés pour essayer de se tourner davantage vers la petite et la moyenne entreprise afin d'essayer de diversifier l'économie. Trois-Rivières a déjà été la première ville en importance au Canada pour ce qui est de l'industrie du papier. À présent, ce n'est plus le cas.

Il est très difficile pour les villes de réussir à garder leur vigueur économique. Ce qu'on constate maintenant, et que je déplore, c'est qu'on a remplacé des emplois très payants dans les papetières par des emplois dans le secteur des services, par exemple dans de grands centres d'appels. Parce que Trois-Rivières est une ville francophone, ça fait l'affaire des sous-traitants de Bell Canada de s'installer chez nous. Mais ces emplois sont payés au salaire minimum et n'ont pas les mêmes retombées pour les commerçants du coin.

Monsieur Staples, lorsque vous nous parlez d'une ville de 9 000 habitants où 1 500 emplois sont perdus, ça m'apparaît tragique.

Vous dites que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a présenté des suggestions. Effectivement, ces suggestions ont fait l'unanimité au sein de ce comité. Elles sont intéressantes, mais le gouvernement tarde beaucoup à y donner suite.

Vous avez parlé du milliard de dollars annoncé. Pour nous, du Bloc québécois — et je sais que pour l'Ontario c'est la même chose —, c'est trop peu. De plus, cet argent est mal distribué parce que c'est calculé au prorata de la population. Or, le Québec et l'Ontario ont beaucoup plus d'entreprises et de gens touchés qu'ailleurs au pays. Les secteurs manufacturier et forestier vont donc se partager les miettes de cette aide. Enfin, que cette aide soit liée à l'adoption du budget est inacceptable à nos yeux. Cela dit, c'est un débat politique, et je ne vous demande pas d'y participer ni de le commenter.

Par ailleurs, j'aimerais savoir de quelle façon les mesures de baisse d'impôts aux entreprises qui ont été annoncées ont pu aider vos entreprises, qui ne faisaient pas de profits, à se restructurer.

Il est certain qu'il faudra moderniser les entreprises. Beaucoup d'éléments du rapport du comité pourraient être mis en oeuvre, mais ça prend une volonté politique.

Quels conseils pouvez-vous nous donner afin d'aider les parlementaires à faire comprendre au gouvernement qu'il faut adopter des mesures plus appropriées? Avez-vous des conseils à nous donner?

[Traduction]

Le président: Monsieur Staples.

Me Dennis Staples: Merci.

J'ai manqué le début, mais j'ai saisi la plus grande partie. Merci.

Je ferai plusieurs remarques. Je serais très heureux, et je suis sûr que mes collègues apprécieraient beaucoup, de participer à un débat sur cette question qui touche tous les Canadiens. Disons les choses carrément. Il faut trouver des solutions immédiates, dans toute la mesure du possible, cela me paraît absolument indispensable. J'ai fait référence aux 22 recommandations, et si vous me permettez l'analogie, il nous faut frapper un coup de circuit à cet égard et prendre des mesures immédiates pour enrayer l'exode des emplois qui partent à l'étranger.

Ce que j'entends dire dans ma ville, c'est que nous avons perdu des emplois dans l'Est de l'Ontario, mais l'on en a créés ailleurs. L'on n'en crée certainement pas dans l'Est de l'Ontario. Cependant, nous sommes contactés de temps à autre par des gens qui nous disent qu'ils veulent s'établir à Smiths Falls parce qu'ils ont une excellente idée, une technologie nouvelle ou un brevet à exploiter et qu'ils pourraient créer des emplois. Ils nous disent que s'ils ne peuvent pas le faire chez nous, ils iront voir aux États-Unis ou dans quelque autre pays. Nous laissons donc passer des occasions.

Le président: Monsieur Staples, pourrais-je vous demander de parler un peu plus lentement, à cause de l'interprétation simultanée.

Me Dennis Staples: Mes excuses. Je pensais que le temps m'était compté.

Le président: Désolé. J'aurais dû le mentionner plus tôt.

Me Dennis Staples: Nous serions très heureux que des mesures immédiates et appropriées soient prises pour gérer et exploiter les possibilités qui s'offrent et qui régleraient les problèmes dont vous parlez aujourd'hui et que nous vivons au quotidien dans nos villes.

Voilà ma réponse.

M. Douglas Struthers: Puis-je faire un commentaire, monsieur le président?

Il s'agit aussi de comprendre ce que nous avons comme atout dans les régions rurales de ce pays. Je pourrais parler de l'Ontario, mais cela vaut également pour le Québec. L'an dernier, nous avons eu une réunion avec quelques économistes du Conference Board du Canada. Il se trouve qu'ils avaient reçu mission, si c'est le bon terme, pour le compte du Québec, d'étudier la connexion rurale dans les économies rurales, mais aussi la connexion avec les économies urbaines.

Nous leur avons montré — et je parle là du Eastern Ontario Warden's Caucus — un profil statistique de la région de l'Est de l'Ontario. Ils ont été très impressionnés parce que ce profil faisait ressortir les atouts territoriaux ou le capital disponible dans nos régions. Il est très utile d'en avoir une bonne connaissance collective et de savoir quel type de programme sera propice à quelle région — autrement dit, il ne faut pas suivre une approche unique. Le gouvernement fédéral, dans ce cas particulier, parle de concevoir un programme spécialement adapté à la région concernée.

On a parlé du secteur manufacturier, mais dans notre région nous avons un autre atout, ce que l'on appelle le corridor du canal Rideau. Il a maintenant été déclaré site du patrimoine mondial. L'une des contraintes d'un site du patrimoine mondial est qu'il soit durable. Ce sont les localités situées le long du canal Rideau qui vont le rendre viable, mais pour cela les localités elles-mêmes doivent être viables. Il faut donc agir et sur le plan du tourisme, comme l'a dit le maire

Staples, et sur le plan du commerce de détail et sur le plan de l'activité manufacturière, comme l'a dit le maire Fenik.

Il importe d'agir, et l'information existe pour cela. Nous avons les experts capables de la présenter d'une manière qui permette de comprendre la région et de mettre en place les programmes appropriés pour soutenir les nouvelles technologies, le développement des compétences, etc.

• (1710)

Le président: Merci. Malheureusement, le temps est écoulé.

Nous passons à M. Carrie.

M. Colin Carrie: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup, messieurs les maires, d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Je vais faire une tentative très rapide, afin de ne pas trop parler. Vous savez combien cela est difficile pour un politicien, mais j'aimerais vous donner, à vous, l'occasion de parler.

J'ai été particulièrement intrigué lorsque le maire Struthers a mentionné que vous avez rédigé un rapport très impressionnant — 51 recommandations. Pourriez-vous nous dire quelles sont les trois ou quatre principales et nous dire quelques mots à leur sujet? Il semble que vous ayez fait une partie de ce travail.

M. Douglas Struthers: Pour mettre les choses en perspective, l'une porte sur les insuffisances du service à large bande dans l'est de l'Ontario. La large bande, au XXI^e siècle, est ce que le téléphone était au XX^e siècle.

La difficulté est... Malheureusement, je ne connais pas les chiffres par coeur, mais je les ai ici, avec moi. Si vous regardez la densité de population dans l'Est de l'Ontario, particulièrement en dehors des grands centres urbains, qui comprennent Merrickville et Smiths Falls et Perth, c'est difficile. Le nombre des entreprises qui font vivre nos collectivités locales se situent, en quelque sorte, en périphérie. Elles se situent en dehors des zones couvertes par les FAI, les fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers n'ont pas les moyens de fournir le service.

Un programme provincial a été mis en place l'an dernier pour faciliter la première étape de la solution, et je crois que des pressions ont été faites, si c'est le mot juste, ou des encouragements donnés au gouvernement fédéral afin qu'il y participe. C'est un objectif très stratégique, très réalisable. Nous avons une proposition pour l'atteindre.

M. Colin Carrie: Je sais que l'Alberta finance sa stratégie d'accès par large bande en ce moment. Savez-vous combien le gouvernement ontarien consacre à cela?

M. Douglas Struthers: L'Eastern Ontario Warden's Caucus a collaboré avec l'Eastern Ontario Broadband Coalition et a calculé, il y a deux ans, que pour remédier à cette lacune il en coûterait de 50 à 60 millions de dollars. Je crois que ce chiffre a baissé depuis du fait que les compagnies continuent d'étendre leur réseau.

Le programme provincial avait l'an dernier un budget de 10 millions de dollars. Certaines localités suivaient une approche graduelle, mais certaines des réponses à la demande de proposition prévoient investir plus que le tiers prévu par le programme municipal-provincial.

Cela a été une première phase très fructueuse, mais je pense que s'il fallait citer une mesure — sans vouloir diminuer la nécessité d'entretenir et améliorer nos liaisons de transport dans l'Est de l'Ontario ni l'importance du coût du carburant — la large bande est la clé.

Notre document fait ressortir — et le maire Staples y a fait allusion — que nous possédons dans l'est de l'Ontario cinq ports en eau profonde. Le monde est à notre porte. Nous avons trois grands points de passage aux États-Unis, notre plus grand partenaire commercial.

• (1715)

M. Colin Carrie: Je sais que notre gouvernement travaille très fort à l'allègement de la réglementation.

J'ai une question pour le maire Staples. Vous avez évoqué l'Irlande.

Me Dennis Staples: Oui.

M. Colin Carrie: Vous avez fait ressortir sa réussite. L'un de nos objectifs, réellement, est de voir ce que nous pouvons faire pour attirer davantage d'investissements étrangers dans notre pays. Nous avons déjà mis en oeuvre la déduction pour amortissement accéléré. Nous examinons ces 22 recommandations, le crédit d'impôt pour la RS&DE et les fabricants nous ont fait part de réactions très positives à ce sujet.

En ce qui concerne les sociétés, nous cherchons à établir au niveau fédéral le plus faible taux d'imposition des sociétés de toute l'Amérique du Nord. Mais je crois savoir que l'Ontario est l'une des juridictions les plus fortement imposées. Nous avons du mal à nous entendre avec le gouvernement provincial sur une stratégie à cet égard.

Vous avez mentionné que certaines mesures fédérales devraient être rétablies. Je serais curieux de savoir auxquelles vous songez.

Me Dennis Staples: J'ai tiré cette remarque du sommaire des recommandations. Je l'ai parcouru très rapidement. Je ne peux rien vous dire de précis à ce sujet, sinon qu'il faudrait trouver une façon — je donne là mon avis — d'amener les trois paliers de gouvernement à examiner ce que nous faisons, individuellement et collectivement, et rendre plus intéressant pour les entreprises de demeurer dans ce pays, que ce soit en Ontario ou dans d'autres provinces, et d'attirer de nouveaux investissements chez nous.

Si je puis juste vous donner deux exemples rapides concernant Smiths Falls, nous avons chez nous une petite compagnie du nom de GH Metal. Elle est en train de s'agrandir en construisant une nouvelle installation d'environ 5 000 pieds carrés, qui a créé 50 à 75 nouveaux emplois, ce qui équivaut à une nouvelle entreprise s'établissant à Smiths Falls, un peu comme Albany mentionnée par le maire Fenik. Cependant, cette société est courtisée par l'État de New York qui aimerait la voir s'installer chez lui. Cette société de Smiths Falls — et je ne veux surtout pas nuire à sa réussite future — fabrique toutes les boîtes aux lettres de Postes Canada, pour tout le pays. Nous sommes fiers de l'avoir à Smiths Falls. Elle construit également des équipements de boîte à lettres pour 44 pays un peu partout dans le monde.

Cependant, il se trouve que cet arrangement commercial va être revu prochainement. J'espère donc que le gouvernement fédéral se penchera là-dessus et adoptera une politique pour faciliter le maintien de ces entreprises dans notre pays en assurant leur compétitivité.

Si je peux juste ajouter un autre exemple, nous avons une autre société à Smiths Falls appelée Wills Transfer, qui jusqu'à présent

distribuait les produits finis de sociétés telles que Hershey's, Shorewood Packaging et Stanley Tools, pour citer trois exemples, et qui est obligé maintenant de diversifier parce que le niveau d'activité de ses clients diminue. Donc, au lieu de distribuer des marchandises dans les marchés à travers le Canada et les États-Unis, comme auparavant, elle prend livraison de produits finis dans le port de Montréal et les achemine jusque dans nos collectivités.

Voilà ce qui se passe dans notre économie.

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Carrie.

Nous allons passer à Mme Nash.

Mme Peggy Nash: Merci à tous les maires de leur présence aujourd'hui. Il est réellement important de prendre connaissance de votre expérience directe en tant que maires de vos municipalités respectives, vous qui pouvez constater de manière très directe ce qui se passe dans l'économie et la vie quotidienne des gens. Merci de vos exposés.

Je crois avec ferveur en nos industries et nos employeurs et en les hommes et femmes qui vont au travail chaque jour et fournissent les biens et services qui nous sont indispensables. Lorsqu'on cite les chiffres des licenciements des entreprises qui ferment, ou que l'on évoque les effets économiques en termes abstraits, on occulte en quelque sorte les conséquences véritables sur la vie des gens.

Ce qui est intéressant dans le témoignage de vous trois, c'est que vous représentez des collectivités relativement petites. Je suis de Toronto, et nous y avons perdu quelque 125 000 emplois dans le secteur manufacturier, mais lorsque vous parlez de la fermeture de l'usine de Hershey à Smiths Falls, c'est un gros établissement et l'effet proportionnel sur une ville comme Smiths Falls est désastreux.

Nous avons beaucoup parlé de l'effet du dollar canadien sur la fabrication car le secteur manufacturier non seulement fournit les biens dont notre économie a besoin et que nous exportons, mais assure aussi aux travailleurs cette qualité de vie — que le maire Fenik a évoquée — en leur permettant de faire vivre leur famille et en contribuant une bonne assiette fiscale à nos collectivités. Il est un volet très important de notre économie.

Nous avons chez nous beaucoup de petits commerces et je ne manque aucune occasion d'inciter les gens à acheter localement, à se fournir dans les commerces locaux, car cela fait une énorme différence.

Monsieur le maire Fenik, vous avez soulevé un aspect sur lequel j'aimerais m'attarder. Lorsqu'on investit des fonds canadiens — l'argent de nos impôts — dans la production de matériel de défense ou d'autres biens publics, le fait que cet argent serve à sous-traiter ou acheter à l'étranger... Il faudrait réellement privilégier les produits canadiens. Pourriez-vous nous préciser quelle forme cela pourrait prendre, à votre avis, ou bien qu'est-ce qui marcherait dans votre collectivité, sur le plan d'une composante canadienne des marchés publics?

• (1720)

M. John Fenik: Certainement.

Dans le cas de Central Wire, une société d'envergure mondiale qui fabrique des tiges de soudure pour la construction aéronautique, elle demande tout simplement l'égalité des chances. Elle ne réclame pas le protectionnisme sur la scène mondiale ni que l'on ferme les portes et se fournisse exclusivement au Canada dans le cadre des contrats de fabrication subventionnés par le gouvernement fédéral. L'exploitant de l'usine demande simplement qu'on lui permette de soumissionner sur les mêmes contrats, de rivaliser avec ces pays de l'Est, les pays sud-américains de la bordure du Pacifique, de façon à se mettre sur les rangs et répondre à des appels d'offres de façon à ce que le meilleur produit et les meilleures conditions puissent être retenus. Il estime qu'avec les énormes montants dépensés sur les projets fédéraux, les petites sociétés — peut-être en raison de leur faible envergure — se voient empêchées de tenter leur chance, comme le maire Staples l'a dit. Il demande simplement qu'on lui donne sa chance, et qu'il peut offrir la même chose.

Mme Peggy Nash: Pour ce qui est des marchés publics, vous dites qu'il faudrait au moins envisager d'acheter canadien. Cela ne signifie pas qu'il faut évincer les concurrents, mais au moins donner leur chance aux entreprises canadiennes, et cela pourrait faire une énorme différence pour les fournisseurs canadiens.

M. John Fenik: Oui.

Mme Peggy Nash: Merci beaucoup. C'était ma question.

Le président: Merci, madame Nash.

Nous passons à M. McTeague.

L'hon. Dan McTeague: Monsieur le président, je vais partager mon temps avec M. Simard.

J'aimerais reprendre là où Mme Nash s'est arrêtée.

Monsieur Fenik, monsieur Staples et monsieur Struthers, je vous remercie tout d'abord de votre présence. Elle est cruciale. Ce qui s'est passé dans vos localités est la raison même pour laquelle notre comité a formulé à l'unanimité ces recommandations, et notre comité réitère son message au gouvernement à l'effet que toutes ces recommandations doivent être suivies le plus vite possible.

Vous avez abordé la question de l'infrastructure — chacun de vous, à votre façon. Monsieur Fenik, vous avez parlé du château d'eau. Je remarque que la FCM a adopté une position très ferme concernant l'emploi de la taxe sur le carburant et d'autres concessions aux municipalités. En quoi cela améliorera-t-il votre situation actuelle si le gouvernement fédéral cède et fournit un financement direct aux municipalités, de telle manière qu'elles puissent construire une infrastructure susceptible de stimuler ce type de développement nouveau et vous ouvrir les opportunités nouvelles que vous souhaitez tant?

M. John Fenik: Les fonds en provenance de ces sources de revenu reversées à notre municipalité ne seront certes pas gaspillées pour des initiatives frivoles. Cet argent serait consacré à l'infrastructure.

Perth est une ville centenaire. Notre assiette foncière ne grossit pas. La ville est habitée principalement par des personnes âgées. Nous ne pouvons lever davantage de revenus.

Notre base industrielle et les bons emplois qu'elle apporte nous permettent d'offrir l'adduction d'eau et la voirie à des prix abordables. Nous devons sans cesse augmenter les tarifs de l'eau et des égouts payés par nos industries et nos habitants, et nous avons donc grand besoin de ces fonds.

La taxe sur le carburant nous apporte 97 000 \$, ce qui paraît peu, mais pour une ville qui a un budget de fonctionnement de 6 millions

de dollars, ce n'est pas rien. Cet argent sert à construire et améliorer l'infrastructure.

• (1725)

L'hon. Dan McTeague: C'est très utile.

Monsieur Staples, lorsque Wills Transfer sillonne Poonmalie Line dans votre municipalité, quel avantage un abattement de la taxe sur le carburant apporterait-il à une entreprise comme celle-ci? Le gouvernement fédéral perçoit quatre cents sur le gazole, comparé à 10 cents sur les autres carburants, et la province prélève 14,7 cents sur tout. Elle ne fait pas de différence. En quoi pensez-vous que cela aidera?

Me Dennis Staples: Je pense que toute assistance permettant aux entreprises de réduire leurs coûts sans mettre en danger d'autres programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux serait avantageuse.

Je dois dire un mot rapide sur l'infrastructure. Nous parlons d'infrastructure dans notre ville de Smiths Falls. Elle n'a rien d'extravagant. Nous parlons de reconstruire une usine de filtration d'eau. Selon un devis d'ingénieur, il nous manque 6 millions de dollars. Nous devons trouver localement 6 millions de dollars. Nous avons une arène vieille de 60 ans que mes collègues utilisent. C'est toujours la même bagarre pour conclure des ententes de partage des coûts.

Et j'aimerais ajouter encore un mot. On me dit que nous devrions augmenter les taxes municipales à Smiths Falls. C'est un énorme problème. Par exemple, j'ai une maison à Smiths Falls qui est évaluée à 250 000 \$. Lorsque je demande à des politiciens fédéraux ou provinciaux à quel montant ils estiment mes taxes municipales, personne ne tombe jamais juste. Ils disent habituellement qu'elles tournent probablement autour de 2 200 \$. Or, c'est presque 4 500 \$. Voilà le problème.

L'hon. Dan McTeague: J'aimerais céder la parole à M. Simard.

Le président: D'accord, mais M. Struthers souhaitait intervenir.

Monsieur Simard, souhaitez-vous poser votre question?

L'hon. Raymond Simard: Je vais la poser à M. Struthers, si je puis.

Nous avons parlé presque uniquement du secteur manufacturier. J'aimerais savoir comment se porte votre secteur des services. Est-il dépendant d'un secteur manufacturier fort? Si vous perdez tous ces emplois, est-ce que les avocats et les médecins et tous les autres vont partir? J'aimerais que vous nous en parliez.

La solution évidente, c'est la diversification. Lorsque vous perdez 1 500 emplois dans une ville de 9 000 habitants, manifestement vous cherchez à atténuer l'impact en diversifiant. Comment pouvons-nous vous aider pour cela?

Le président: Monsieur Struthers.

M. Douglas Struthers: Tout d'abord, il faut un effort conjoint, et aujourd'hui est un bon début. Mais il faut bien comprendre que dans toutes les collectivités, que l'on parle de fabrication, d'agriculture ou de tourisme, toutes ces activités sont interdépendantes. La perte d'emplois manufacturiers porte un coup, et comme le maire Staples l'a indiqué, les détaillants et tous les autres s'en ressentent.

Je pense qu'il faut considérer la collectivité globalement, mais focaliser plus particulièrement sur ses atouts et sur ce qui est approprié dans chacune. De fait, nous avons un groupe de maires qui réfléchit à quelques utilisations du Centre régional Rideau. L'investissement peut être très stratégique, en ce qui concerne le carburant. Si vous regardez la population de l'Est de l'Ontario, la densité est de 17 habitants par kilomètre carré. Cela fait beaucoup de routes, et beaucoup de distance à parcourir pour se rendre au travail, car les gens qui travaillent à Merrickville n'y habitent pas nécessairement, et la même chose vaut pour Smiths Falls, etc. Il faut donc une réflexion stratégique pour déterminer quels éléments font qu'une économie tourne bien.

Si je puis dire un mot sur les taxes foncières et l'utilité des fonds venant de la taxe sur le carburant, l'évaluation foncière dans l'Est de l'Ontario est de 1 million de dollars par kilomètre carré. Dans l'Ouest de l'Ontario, c'est 2,5 millions de dollars. Les propriétés résidentielles représentent 90 p. 100 de l'évaluation totale dans l'Est de l'Ontario. Avec une croissance de l'assiette foncière ne dépassant pas 2 p. 100 — c'est là au niveau du comté et il y a 13 comtés dans l'Est de l'Ontario — l'augmentation moyenne de la taxe au cours des cinq dernières années a été de 8,1 p. 100 par an. Donc, les fonds provenant de la taxe fédérale sur le carburant présentent un grand

intérêt et nous apprécions l'engagement de les maintenir jusqu'en 2013, je crois. Nous discutons avec le gouvernement provincial car la province ne reverse de fonds provenant de la taxe provinciale sur le carburant qu'aux collectivités dotées de système de transport en commun. Sauf mon respect, l'Ontario rural a aussi un réseau de transport fait de routes et de ponts. Il y a là toute une partie de l'équation que nous n'avons pas encore abordée aujourd'hui et n'allons probablement...

● (1730)

Le président: Désolé, mais les cloches sonnent et nous allons manquer de temps.

Je regrette, monsieur Struthers, mais les membres doivent se rendre à la Chambre.

Je veux vous remercier tous d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Si vous avez autre chose à nous présenter, veuillez le faire par l'entremise de la greffière. Nous verrons à ce que tous les membres du comité le reçoive.

Merci.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.